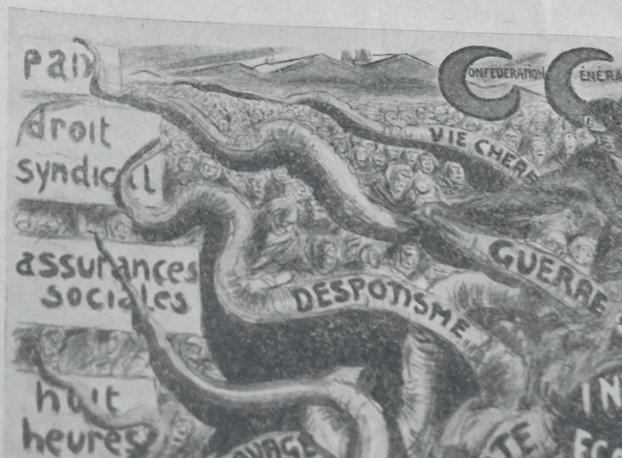


LES ARCHIVES SONT NOTRE HISTOIRE



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU T
SIÈGE SOCIAL : 211, rue Lafayette, Pa



**« Tant que les lapins
n'auront pas d'historiens,
l'histoire sera racontée
par les chasseurs. »**

Ces mots, prononcés par l'historien américain Howard Zinn, nous rappellent – avec malice – que l'histoire est un enjeu politique. Certains cherchent à l'effacer, à l'image de la Commune de Paris dont l'enseignement est facultatif dans les programmes scolaires. D'autres tentent de l'instrumentaliser, en affirmant sur une affiche électorale que Jean Jaurès aurait voté Front national. Bon nombre enfin flattent leur image en présentant leur vision de l'histoire, comme ces grandes entreprises qui s'offrent des expositions et des publications, voire même des musées et des centres d'archives.

L'histoire, un combat syndical

Pour tous les aspects de l'activité syndicale, l'histoire est une alliée précieuse. Les luttes, les erreurs, les succès des précédentes générations militantes méritent d'être connues de toutes et tous. Car nul ne peut douter que notre pays aurait un visage bien différent si le syndicalisme n'avait pas existé. L'histoire constitue aussi un formidable réservoir d'expériences pour aujourd'hui, pour enrichir ses propres réflexions, pour mieux saisir l'importance des conquêtes arrachées et les méthodes mises en œuvre pour y parvenir. Défendre la Sécurité sociale, sans connaître les analyses et les combats menés dans le passé par notre organisation, c'est à coup sûr se priver d'arguments pour convaincre les salarié·e·s.

Les archives, un retour aux sources

Les archives sont la preuve du passé, elles témoignent de la réalité des actes, des événements, de l'élaboration de nos analyses, de nos orientations et de nos revendications. Elles constituent également des preuves pour satisfaire aux exigences légales et réglementaires ou réagir en cas de litiges. Les archives écrites (papiers ou numériques), orales, audiovisuelles et les photographies constituent la matière première de l'histoire. Si les papiers parlent, les gens se taisent.

Aujourd'hui, certaines de nos organisations n'ont plus d'archives : la clandestinité, les scissions, les déménagements, les conditions insalubres de conservation ont eu raison des documents.





Ces organisations là en souffrent. Pour ne pas être condamnées à l'amnésie, elles en sont réduites à devoir consulter la presse, les rapports de police pour justifier de leur vie, de leur activité. Trop souvent nous oublions que l'histoire s'écrit au quotidien. Au moment de l'événement, les acteur·e·s n'ont pas conscience de façonner l'Histoire. Ainsi les quatre-vingt-quinze délégués au congrès de Limoges en 1895, n'imaginaient sans doute pas le rôle que jouerait, plus de 120 ans après, en France et dans le monde, l'organisation qu'ils fondaient.

Les archives, une responsabilité collective

Toutes les organisations de la CGT, de la section syndicale à la Confédération, produisent et reçoivent chaque jour de nouveaux documents d'archives,

Le timbre pour les révoqués de 1910
Coll. IHS CGT Cheminots

en format numérique ou papier. Correspondance, compte-rendu de réunion, déclaration, tract, affiche, courriel, photographie, montage audiovisuel ou encore compte sur les réseaux sociaux ou page de sites internet sont le fruit de notre activité syndicale, mais constituent aussi un patrimoine commun dont la responsabilité est collective, au même titre que la *Charte de l'élue et mandaté·e CGT* nous rappelle que « *personne n'est propriétaire de son mandat syndical, et chaque responsabilité est un bien collectif.* »

À la création du mouvement syndical, les trois fonctions essentielles étaient : le secrétaire général, le trésorier et l'archiviste. En effet, les archives témoignent de la continuité de l'organisation, elles accumulent son savoir et constituent son patrimoine



© Adobe Stock | Macrovector

matériel et intellectuel. Le soin à apporter à ce patrimoine collectif relève donc de notre responsabilité à toutes et tous. Archiver est une responsabilité de toute l'organisation, une tâche politique. Être attentif à la qualité de traitement de nos travaux actuels, c'est déjà œuvrer pour les générations futures de militantes et militants.

Pourtant, trop souvent, nos archives ne sont ni triées, ni classées. Au mieux, elles sont oubliées dans une armoire ou une cave ; au pire jetées sans discernement pour faire de la place. Ce constat est plus

préoccupant encore pour les archives numériques.

Car si la pérennité des systèmes informatiques, des formats et supports est loin d'être assurée, les copies de sauvegardes bien qu'indispensables ne suffiront pas : en l'absence de classement et de politique commune, nos dossiers et documents numériques, dont le volume est toujours plus important, deviendront inexploitable.

Bien constituer ses dossiers, dès leur création, en respectant des règles communes de nommage et de classement, permet de faciliter ensuite les recherches et l'élimination des documents non essentiels. Chacune et chacun d'entre nous, à son échelle, peut y contribuer. Si ce travail est accompli sérieusement et régulièrement, les archives peuvent être facilement

consultées et leur volume, tant dans les locaux que sur les serveurs, reste maîtrisé. Ainsi, nous sommes collectivement plus efficaces !

À l'inverse, le manque d'attention et de régularité constitue un obstacle dans la bonne transmission des dossiers lors du renouvellement des directions syndicales ou même lors de certains recours en justice. Mais l'inaccessibilité des archives empêche aussi tout travail sérieux sur l'histoire de nos organisations, de leur quotidien comme de leurs luttes. Sans archives, pas d'histoire possible !

Nos archives ont une utilité sociale. Ouvertes aux chercheur·e·s, elles permettent l'écriture de travaux scientifiques ; exploitées par les revues historiques, elles contribuent

à l'information, à la connaissance de l'histoire ; matière première pour des expositions, colloques et manifestations en tout genre, elles permettent de témoigner, elles donnent à penser.

Des outils existent

La CGT et ses organisations peuvent compter sur un vaste réseau d'instituts d'histoire sociale (IHS), professionnels et territoriaux, dont l'une des missions est précisément de collecter, de classer, d'inventorier et de valoriser les archives syndicales. Il ne faut donc pas hésiter à les solliciter pour protéger et défendre notre histoire et pour la faire connaître le plus largement possible, mais également à soutenir leur action, en adhérant individuellement et collectivement.



Le saviez-vous ?

La Confédération s'est dotée d'une Documentation qui offre l'accès à des documents de tout type produits dans la grande majorité en dehors de la CGT. Outil à destination des militant·e·s, élu·e·s et salarié·e·s exerçant leur mission à la Confédération, elle permet à chacun·e de s'informer, se former, nourrir sa réflexion sur les débats engagés et les luttes menées par la CGT, se cultiver, voire même se divertir. Votre organisation a peut-être sa propre Documentation, n'hésitez pas à vous renseigner.



*Préservez ensemble nos archives
pour écrire notre histoire et
participer à la construction
de l'activité syndicale de demain.*

Philippe Martinez



Préservez nos
archives
CGT

Mars 2022
Imprimerie RGI
Rédaction : Collectif Archives-Documentation
de la Bourse nationale du travail
Maquette : Rudy Jean-François